

Séance ordinaire du Jeudi 24 Mai 2018

Convocation : en date du 18/05/2018 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan – BLONDEL Frédéric - CORNU Julien - DEMONCHAUX David - PARIS Didier.
Mmes CLIPET Catherine - FLICOT Isabelle – MELLIER Isabelle.

Absents : Mr GRINCOURT Adrien - Mr MOREL Didier.

Le Jeudi 24 Mai à 20 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation. Il est adopté par le Conseil.

➤ **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme MELLIER est désignée secrétaire de séance.

➤ **Stores pour la mairie :**

Monsieur le Maire présente un devis des Ets Crusel pour la fourniture et la pose de stores sur toutes les fenêtres de la nouvelle mairie pour un montant de 1480,80€ TTC et un devis pour le changement des serrures d'un montant de 157,20€ TTC.

Ces devis sont acceptés à l'unanimité.

➤ **Remplacement des fenêtres au logement communal :**

Monsieur le Maire présente deux devis pour le changement de 6 fenêtres au logement situé au 12 rue de l' Eglise.

- Ets Crusel : 9395,14€ TTC pour fourniture et pose en bois exotique + 653,40€ TTC pour ajouter des petits bois aux fenêtres
- Ets Longuein : 11182,80€ TTC pour fourniture et pose en chêne

Le devis de la SARL Crusel est accepté à l'unanimité

Madame Clipet souligne que ce logement nous coûte très cher et émet l'idée de le vendre.

Madame Flicot répond qu'il n'y a pas eu de travaux pendant des dizaines d'années et qu'il faut bien entretenir les bâtiments communaux.

Un devis va être demandé pour changer les portes et les fenêtres de la salle des fêtes.

Monsieur Demonchaux fait remarquer qu'il faudrait peut-être se renseigner pour une isolation intérieure avant de changer les fenêtres et faire vérifier le bon fonctionnement du plafond chauffant. Des économies sont également à faire au niveau de l'éclairage.

➤ **Remplacement d'extincteurs et des blocs de la salle des fêtes :**

Monsieur le Maire présente les devis de Triangle Incendie d'un montant de 588,72€ et 150,53€ pour la vérification et le remplacement des extincteurs.

Ils sont acceptés à l'unanimité.

L'extincteur sera déplacé de l'ancienne à la nouvelle Mairie.

➤ **Questions diverses :**

→ Monsieur le Maire demande l'avis des conseillers sur l'ajout ou non de briques de parement sur le côté gauche de la porte d'entrée de la nouvelle Mairie.

Il est décidé la pose de briques.

→ Monsieur le Maire demande si quelqu'un est disponible pour ouvrir la nouvelle mairie le lundi 4 juin à 8h30 pour une vérification électrique.

→ Monsieur le Maire présente un projet de maintenance des défibrillateurs par la CCV. Il est souligné qu'il n'est pas obligatoire d'en posséder mais il est décidé de se renseigner sur les tarifs.

→ Monsieur le Maire présente un devis de la société CLOP à Vergies pour une balayeuse.

Le tarif horaire est de 80€ de l'heure + 80€ de transfert.

Il est décidé à l'unanimité de faire un essai avec cette entreprise puisque le devis vu au conseil précédent était plus élevé.

→ Monsieur le Maire présente la facture de la société Leclercq à Woincourt pour le changement des caches moineaux en PVC au lieu de bois prévu initialement.

La plus-value est de 1224,82€

Le conseil accepte à l'unanimité.

→ Monsieur le Maire indique que le panneau d'affichage est arrivé et qu'il faut l'installer.

→ Monsieur le Maire présente un devis de chez Duclercq Fournitures pour du mobilier pour la nouvelle mairie comprenant : 2 armoires pour un montant de 708,32€, HT 1 petite étagère pour 157,92€ HT et un bureau pour le bureau du Maire à 251,44€ HT.

Ce devis est accepté avec 8 voix, Mr Paris est contre.

L'ancien mobilier sera vendu.

→ Monsieur le Maire présente le devis de la société TRICEL pour la maintenance de la micro station de la nouvelle mairie et du logement. La première visite de maintenance est gratuite, la deuxième est de 110€ HT . Si dépannage : 192€ TTC.

→ Monsieur le Maire informe le conseil que la SPA de Oisemont ne souhaite pas notre adhésion.

Il faut donc se renseigner à Buigny-Saint-Maclou.

→ Monsieur le Maire indique que l'inauguration de la nouvelle Mairie aura lieu le Samedi 23 juin à 10h30. Le vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes. Monsieur Demonchaux se charge de faire les cartons d'invitations.

→ Monsieur Paris indique que la fanfare de Fressenneville se produira le jour de la fête à 17h pour un prix de 500€.

La messe sera dite le lundi 4 juin à 11h par M.Choquet. Un verre de l'amitié sera servi après la messe dans la salle de l'école.

→ Une réunion du syndicat des eaux se tiendra le mercredi 30 Mai à la salle des fêtes.

→ Monsieur PARIS signale avoir une fois de plus relancé la société Defacques pour le pilier qui a été cassé.

→ Madame Clipet informe que les panneaux du circuit des croix de Tuf vont être installés dans le courant du mois de juin et que le fléchage va donc être à faire.

→ Madame Clipet informe que Baie de Somme 3 Vallées va actualiser et éditer un circuit de randonnée qui sera remplacé par celui qui se trouve actuellement sur le terrain de football. Le support en bois va être également rénové.

→ Madame Clipet signale que la porte du local à pompier va être poncée et mise en lasure.

→ Madame Clipet demande ce qu'il en est de l'achat de table et bancs : il est décidé de se voir un mardi à la mairie pour choisir sur le catalogue.

→ Madame Clipet signale que les couteaux du bras de fauche sont à changer, ils le seront à l'hiver prochain.

→ Madame Clipet informe que le transformateur rue de l'Eglise va être peint de couleur torchis et brique.

La séance est levée à 22H00.